

Vote de crédits

Le conseil municipal

Vote les crédits suivants

Reparations des bâtiments com^t sinistrés a valeur sur
dommages de guerre : 25000⁰

Reparations bornes fontaines et canalisations : 8000

« matériel d'incendie : 4000

Fêtes publiques : 3000

Reliure registres. Etat civil : 2000